

La relation entre la Cour Criminelle Internationale et les systèmes juridiques nationaux

La Faculté du Droit et des Sciences Politiques organise une journée d'études sous le titre : « **La relation entre la Cour Criminelle Internationale et les systèmes juridiques nationaux** » le 10 Mars 2014. Un groupe d'enseignants des sciences juridiques et administratives ont participé à cet évènement, avec la présence du Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Administratives et les enseignants chercheurs et spécialistes ainsi qu'un nombre considérable des étudiants. Le chef de la session **Dr. Aït ABDELMALEK Nadia** inaugura la journée d'études en souhaitant la bienvenue aux présents et en remerciant tous les enseignants participants et les étudiants du doctorat. Elle considéra cette journée une session scientifique académique pour développer les connaissances et échanger les idées, puis elle mentionna la problématique de la journée d'études : « **Le rôle de la Cour Criminelle International dans la réalisation du paix et de la justice et ses spécialités, ainsi que les efforts internationales pour protéger les droits de l'homme** ». Elle parla aussi des buts de la journée d'études qui vise à renforcer les activités scientifiques de la faculté, faire attention à la recherche scientifique, faire circuler la culture de la recherche afin d'améliorer le niveau de performance chez l'enseignant et étendre le cercle des connaissances pour améliorer le recueil scientifique de l'étudiant et étendre aussi le cercle de l'étude des thèmes qui ont un trait international. A la fin, elle déclara l'ouverture officielle de cette journée d'études. Ensuite, on donna la parole à **Dr. TITAOUNI Elhadj**, Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Administratives, qui souhaita de sa part la bienvenue aux présents et encouragea ce genre d'initiatives scientifiques, il remercia de plus tous les enseignants des sciences juridiques et administratives pour leurs efforts.

La journée d'études contient cinq axes qui contiennent de leur part plusieurs communications:

01- Les principes généraux qui organisent la Cour Criminelle Internationale :

- « **Les expériences internationales qui ont précédé la création de la Cour Criminelle Internationale** » présentée par **Mme. SOUMATI Cherifa**.

- « *Les garanties de l'accusé devant la Cour Criminelle Internationale* » présentée par **Mme. TOUMI Hadjira**.

02- Les exigences pour joindre la Cour Criminelle Internationale :

- « *Les obstacles constitutionnels de la non authentification de l'Algérie sur le système fondamental de la Cour Criminelle Internationale* » présentée par **Dr. BEN DJILALI**.

03- Les spécialités de la Cour Criminelle Internationale :

- « *L'efficacité de la Cour Criminelle Internationale en réalisant la justice internationale* » présentée par **Dr. BOUHIA Wassila**.
- « *Le rôle de la Cour Criminelle Internationale dans la protection des droits de l'homme* » présentée par **Mme. KORICHE Amina**.
- « *La relation entre le Conseil de Sécurité et la Cour Criminelle Internationale* » présentée par **Mme. DOUAER Afaf**.
- « *Les critiques dirigés au système de la Rome en ce qui concerne la pratique de la Cour Criminelle Internationale de sa spécialité objective* » présentée par **Dr. Aït ABDELMALEK Nadia**.

04- Les défis qui faire face à la spécialité de la Cour Criminelle Internationale :

- « *L'immunité di président de la République dans la constitution Algérienne* » présentée par **Mr. SAOUDAOUI Seddik**.
- « *La Cour Criminelle Internationale et le jugement des présidents des pays, l'article 31 bis* » présentée par **Mr. BELGHALEM Bilal**.
- « *Les arguments du jugement de la Cour Criminelle Internationale et le mécanisme d'obligation des pays pour collaborer* » présentée par **Mme. KRALIFA Samia**.
- « *L'effet des spécialités de la Cour Criminelle Internationale sur la souveraineté des pays* » présentée par **Mr. FELLAG Omar**.

05- La nature de la relation entre la Cour Criminelle Internationale et les cours nationales :

- « *La Cour Criminelle Internationale entre les normes de la spécialité intégrale et la préséance de la spécialité nationale* » présentée par **Mr. BELKASMI**.
- « *Protection de la femme à travers la Cour Criminelle Internationale et les cours nationales* » présentée par **Dr. KHANNOUSSI Karima**.
- « *L'aide judiciaire et la collaboration internationale* » présentée par **Mr. BOUBKER Rachid**.

Après l'exposition de toutes les communications, on consacra le temps pour le débat scientifique dont les étudiants ont posé leurs questions et les enseignants chercheurs ont présenté leurs interventions. Le chef de la session, **Dr. Aït ABDELMALEK Nadia**, remercia tous les intervenants et les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée d'études, et elle encouragea les étudiants du doctorat pour leurs efforts. A la fin, on donna des diplômes d'honneur aux enseignants participants et on clôtura les activités de la journée d'études.